

Fiche de Poste Anaël SOLAT

Date : 21 janvier 2021

Anaël SOLAT est engagée en qualité d'Animatrice de la vie associative

Dans le cadre de ses fonctions, Anaël SOLAT est chargée de :

POSTURE :

- Assurer une posture d'accompagnement pour les projets des Accordeurs.

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANISATION :

- Sous l'autorité du Conseil des Accordeur-e-s
- Sous la supervision de la Coordinatrice

MISSIONS

- 1. Animer la vie de l'Accorderie et ses échanges, en collaboration avec la commission Dynamisation des Échanges et/ou la coordinatrice**
 - Faciliter les liens entre Accordeurs, la coordination des ateliers et des temps conviviaux.
 - Rédiger et envoyer en binôme avec la cheffe de projet la lettre d'information hebdomadaire ou bimensuelle.
 - Animer le groupe Facebook
 - Assurer un lien avec les Accordeurs et entre Accordeurs avec bienveillance.
 - Susciter l'implication des Accordeurs dans la vie collective.
- 2. Assurer un suivi et appui technique et organisationnel auprès de certaines commissions ciblées, en collaboration avec les commissions et sous la supervision de la cheffe de projet.**
 - Commission Accueil : faciliter l'organisation des tenues de permanences et la convivialité du local.
 - Commission Vuache : assurer le bon développement de l'Accorderie sur le territoire du Vuache.
 - Commission Engagement Citoyen : faciliter la mise en œuvre de projets pour les jeunes et les seniors.
 - Assurer le suivi et la coordination entre les différentes commissions de travail.
 - Assurer l'animation de certaines réunions de commissions et/ou du Conseil des Accordeurs.
- 3. Réaliser un suivi de l'activité**
 - Assurer la production des diverses statistiques nécessaires aux rapports d'activité.
 - Rédiger en binôme la Coordinatrice les parties narratives des rapports d'activités.
- 4. Prendre part aux partenariats opérationnels**
 - Contribuer si nécessaire aux rassemblements et/ou formations inter-Accorderies proposées par le Réseau des Accorderies de France.
 - Mener à bien des projets en collaboration avec les organismes partenaires, notamment sur les thématiques ciblées mentionnées au point 2.